Région Bretagne

Communiqué de presse

Vendredi 8 octobre 2010

Pays de Rennes

Révision du contrat Région-Pays de Rennes
Une enveloppe de 32 M€ pour 35 projets majeurs

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés pour la période 2006-2012, font l'objet d'une révision à mi-parcours permettant de les faire évoluer et d'y intégrer de nouveaux projets.
Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, et Bernard Poirier, Président du Pays, ont signé l'avenant au contrat Région-Pays de Rennes, le 8 octobre au SIAS (Syndicat intercommunal d'action sociale) de Mordelles, en présence de Sylvie Robert, conseillère régionale référente pour le Pays, et des élus des cinq communautés de communes de ce territoire.

Portant sur une dotation globale de 32,3 M€ sur 6 ans, le contrat Région-Pays de Rennes comporte notamment **35 projets structurants d'intérêt régional (24,75 M€)** dont **19 nouveaux projets,** intégrés à la faveur de cette « revoyure ».
Cette révision de grande ampleur a aussi permis aux acteurs locaux de mettre l'accent sur le chantier de la solidarité et des services aux personnes, jugé prioritaire d'ici à 2012.

Accessibilité et transports urbains collectifs

Le contrat Région-Pays de Rennes se caractérise par d'importants chantiers dans le domaine de **l'accessibilité** et des **transports urbains collectifs** (**52 % des subventions Région).** Le projet le plus important, en termes financiers (5,23 M€ Région pour un coût global de 10,5M€), concernent le développement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (**SAEIV**). Sont également inscrits des crédits pour les études de la **ligne B du métro** (2 M€ Région), de la construction de **TCSP bus sur La Courrouze** (1,15 M€ Région) et sur **l'axe Est Ouest** (2,30M€).

Tourisme, sports et loisirs

Les interventions sur les champs du tourisme, du sport et des loisirs sont également marquantes (**23 % des crédits régionaux**) : le **centre de congrès** (3,09 M€ Région) et l'**écomusée** (850 000 €) de Rennes, la nouvelle **piscine de Châteaugiron** (1 M€), le développement touristique du site de **l'étang du Boulet à Feins** (429 000 € Région) qui se traduit par l'aménagement de sentiers d'interprétation et d'hébergements.
Au chapitre de la culture, figurent des aides à la restructuration de la salle de spectacles **le Liberté,** à Rennes (1,7 M€), l'ouverture de **bibliothèque et médiathèques** à **Chasné sur Illet, Dourdain, Châteaugiron**… et un projet de mise en réseau sur la Communauté de communes de **Liffré**.

Priorité de la « revoyure » : solidarité et services aux personnes

A l'occasion de la signature de cet avenant, le pays de Rennes a souhaité mettre l'accent sur les actions conduites dans le domaine de la **solidarité** et des **services à la personne** : le projet de ***la Longère***, **futur lieu d'accueil et de ressources** porté par le SIAS de l'ouest de Rennes, symbolise cette vocation forte du pays.
Les maisons intercommunales (Chasné sur Illet, Dourdain) et structures multiaccueils (Châteaugiron, Montreuil sur Ille, Saint Aubin d'Aubigné, la Bouëxière), s'inscrivent dans cette même dynamique des EPCI qui privilégient les services de proximité (petite enfance, enfance, loisirs…).

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

La révision du contrat Région-Pays de RENNES

Après révision à mi-parcours, le contrat Région-Pays de Rennes 2006-2012 porte sur une dotation globale de **32 319 504 €** qui, après révision, se répartit comme suit :

- une dotation de **24 755 010 €** pour l'enveloppe 2, destinée à financer les **35 projets structurants** pour le Pays ;
- une dotation de 6 181 202 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de **projets locaux**, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local ;
- une dotation **numérique** de 1 043 005 € ;
- une dotation **ingénierie** de 340 289 €.

Une enveloppe numérique pour aider à la couverture à très haut débit

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique à l'occasion de la révision des contrats.

Le Pays de Rennes, qui a bénéficié **de plus de 1 M€,** a déjà mobilisé la quasi-totalité de cette enveloppe pour la couverture en fibre optique de l'ensemble du territoire de Rennes Métropole. Les travaux de déploiement de ce réseau haut et très haut débit, également aidés par les fonds européens FEDER, sont aujourd'hui achevés.

La Longère de Mordelles, symbole d'une organisation intercommunale des services de proximité

D'un commun accord, les élus locaux du Pays de Rennes ont choisi de signer la révision du Contrat Région-Pays sur le site "SIAS de l'ouest de Rennes", en lien avec l'ambition, commune aux 5 EPCI, de mettre en place une organisation intercommunale des services de proximité. Si le bâtiment n'est pas encore sorti de terre, ce projet expérimental d'aide aux aidants, porté par le syndicat intercommunal d'action sociale et soutenu par la Région à hauteur de 627 500 €, illustre cette thématique forte de l'avenant.

D'autres projets se développent dans le même esprit autour de Rennes :

- **Pays de Liffré** : maisons intercommunales de services qui regroupent petite enfance, enfance, école de musique avec création d'un SIAS intercommunal et la mise en réseau de bibliothèques-médiathèques ;
- **Pays de Châteaugiron** : maison multiaccueils intercommunale et mise en réseau de bibliothèques-médiathèques ;
- **Pays d'Aubigné** : deux sites multiaccueils ;
- **Val d'Ille** : micro-crèches dans le prolongement de la démarche initiée sur la mise en réseau des services enfance et des services à la personne.

Le pays de Rennes en chiffres

- 5 EPCI : la Communauté d'agglomération de Rennes Métropole et 4 communautés de communes : CC du Pays d'Aubigné, CC du Pays de Châteaugiron, CC du Pays de Liffré et CC du Val d'Ille.
- 67 communes,
- 451 542 habitants en 2007 (394 hbts/km²)
- un territoire de 1 145 km2

Les 35 projets structurants (projets de l'enveloppe 2) du contrat Région-Pays de RENNES

PROJETS	BUDGET (total / **part Région**)
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économiques et social	
Réalisation de l'éco-parc des Bruyères - ZAI du pays d'Aubigné à Andouillé-Neuville-phase 2	3,45 M€ / **759 803 M€**
Requalification de la zone d'activités de la Bourbonnais à la Mézière	1,8 M€ / **300 000 €**
Lancement du pôle de l'économie sociale et solidaire - expérimentation à l'échelle du Pays de Rennes	114 704 € / **34 411 €**
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Création d'un centre de découverte du chanvre et des plantes à fibre à Noyal-sur-Vilaine	1,54 M€ / **154 908 €**
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée au monde	
Voie ferrée Paris – Brest suppression du passage à niveau n° 192	10,03 M€ / **500 000 €**
Etudes en vue de l'extension du réseau de métro automatique léger : ligne B et prolongement de la ligne A	15,52 M€ / **2 M€**
Réalisation de site propre pour les bus - ZAC Les Touches à Pacé	179 248 € / **89 624 €**
Transport en commun en site propre bus: la Courrouze-Rennes Métropole	2,30 M€ / **1,15 M€**
Construction de site propre bus: axe Est Ouest à Rennes – Rennes Métropole	19,29 M€ / **2,30 M€**
Développement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) -Rennes Métropole	10,47 M€ / **5,23 M€**
Développement d'un système de priorité aux feux - Rennes Métropole.	1,2 M€ / **604 605 €**
Construction d'un parc relais à la Plaine de Baud - Rennes Métropole	2,41 M€ / **1,20 M€**
Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Création de maisons intercommunales au pays de Liffré - Maison de Chasne-sur-Illet	730 600 € / **278 896 €**
Création de maisons intercommunales au pays de Liffré - Maison de Dourdain	730 600 € / **290 107 €**
Construction d'espaces petite enfance au pays de Liffré - La Bouexière	469 000 € / **178 327 €**
Construction d'une structure multiaccueil à Châteaugiron - Pays de Châteaugiron	1,34 M€ / **88 144 €**
Construction d'une structure multi accueil à Montreuil sur Ille- Pays d'Aubigné	697 200 € / **297 060 €**
Construction d'une structure multi accueil à Saint-Aubin d'Aubigné - Pays d'Aubigné	697 200 € / **260 880 €**
Création d'un lieu ressources dénommé "La Longère" pour la constitution d'un réseau d'aide aux aidants par le CIAS à l'ouest de Rennes	1,5 M€ / **627 500 €**

Les services aux personnes sur le territoire du Val d'Ille Lancement de la mise en place d'un réseau "inter-services"	59 600 € / **17 880 €**
Les services aux personnes sur le territoire du Val d'Ille Développement de services jeunesse	139 864 € / **53 461 €**
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Restructuration du Liberté	14,71 M€ / **1,7 M€**
Lieu d'accueil pour les artistes - Restructuration d'un bâtiment existant et création d'un nouveau lieu dédié à la danse contemporaine Garage Beauregard à Rennes	2,5 M€ / **250 000 €**
Etude de faisabilité et animation du réseau de bibliothèques médiathèques de la CC du pays de Liffré	110 000 € / **28 136 €**
Restructuration d'une bibliothèque à Chasne sur Illet	301 600 € / **81 000 €**
Construction d'une bibliothèque - médiathèque à Dourdain - Communauté de communes du Pays de Liffre	229 154 € / **80 204 €**
Réhabilitation et extension de la médiathèque de Châteaugiron - CC du Pays de Châteaugiron	2,31 M€ / **88 145 €**
Pour l'élaboration d'une véritable politique linguistique	
Valorisation de la culture gallèse par la transformation de la ferme du haut-bourg à Ercé-près-Liffré en espace socioculturel et en médiathèque	1,1 M€ / **318 600 €**
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Construction d'un centre de congrès à Rennes – Rennes Métropole	84 M€/ **3,09 M€**
Extension de l'écomusée du Pays de Rennes	2,09 M€ / **850 000 €**
Création de sentiers d'interprétation et de découverte mines de Brais et étang de Boulet	300 000 € / **116 528 €**
Construction d'hébergements touristiques à l'étang de Boulet à Feins – CC du pays d'Aubigné	793 825 € / **312 547 €**
Opération de valorisation des berges du canal d'Ille et Rance Communauté de communes du Val d'Ille	385 189 € / **192 594 €**
Construction d'un centre aquatique à Châteaugiron - CC du pays de Châteaugiron	9,87 M€ / **1 M€**
Construction d'un pôle tennis de la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron	2,16 M€ / **213 955 €**

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1ère recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports…) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2ème est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3ème est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4ème enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
  - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
  - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
  - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages…

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3ème enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Le Pays de Redon Bretagne sud a lancé, en février dernier, la phase de signature de tous les avenants de contrats Région qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2ème enveloppe des contrats Région-Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.

Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.